

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité: GRAND LONGWY AGGLOMERATION

Type d'annonce : Avis d'appel à la concurrence

Type de procédure : Procédure négociée ouverte

Référence: 001CASS

Date de mise en ligne : Le lundi 03 février 2025 à 09:36:13

Date de clôture : Le mardi 22 avril 2025 à 12:00:00

Titre: concession du service public d'assainissement

Descriptif: Les principales obligations seront les suivantes :

· Assurer les relations du service avec les abonnés

• Exploiter les ouvrages et installations du service conformément aux

réglementations en vigueur et d'en assurer le fonctionnement, la surveillance,

l'entretien et la maintenance, et les renouvellements

• Réaliser les travaux d'entretien des canalisations et ouvrages

• Assurer le renouvellement des matériels tournants, des accessoires hydrauliques,

des équipements électromécaniques des installations et des branchements

• Assurer la tenue à jour des plans et de l'inventaire technique des

immobilisations

• Fournir à la Collectivité les renseignements, conseils et avis intéressant la

bonne marche de l'exploitation et sa qualité globale et pour l'élaboration de ses

projets de renforcement et d'extension

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses

[03/04/2025 à 13:39:19] Bonjour,

Veuillez trouver ci-après nos questions :

- Concernant les analyses RSDE demandées, le diagnostic amont est-il également inclu dans le marché ? Si celui a déjà été réalisé, pouvez vous nous transmettre les rapports associés?
- Pouvez-vous nous communiquer les volumes importés (sur les 3 dernières années) dans le cadres des conventions de déversement passé avec la communes de d'Aubange, le syndicat des eaux de Pienne (SIEP) pour le communes de Houdlémont et Villers la Chèvre, et le SIACH pour la commune de La Sauvage?

Vous en souhaitant bonne réception,

Cordialement

[04/04/2025 08:30:22] Bonjour,

Nous vous remercions de l'intérêt porté à notre consultation.

Ci-dessous et ci-joints les réponses à vos questions:

1/Le diagnostic RSDE Amont est inclus dans le marché. Vous trouverez dans les documents de la consultation le rapport précédent datant de 2019 ainsi que le dernier diagnostic réalisé sur la station d'épuration.

2/vous trouverez ci-joint es volumes importés (sur les 3 dernières années) dans le cadres des conventions de déversement.

Suite à la signature de la convention avec le syndicat des eaux de Piennes, en fin d'année 2024, la collectivité est toujours en attente de la transmission des volumes déversés pour les communes de Villers la Chèvre et Ville-Houdlémont. De ce fait, les données ne peuvent pas être transmises.

Bien cordialement, la cellule commande publique

[27/03/2025 à 11:04:04] Bonjour,

Le contrat ne fait pas mention de campagnes RSDE. Au vu de la réglementation, est-ce que ces campagnes seront à réaliser pendant les 5 ans du contrat?

Merci d'avance de votre retour.

Cordialement.

[31/03/2025 15:22:07] Bonjour,

Nous vous remercions de l'intérêt porté à notre consultation.

Nous confirmons que les campagnes RSDE devront être réalisées durant les 5 années du contrat, document joint au dossier de consultation (Précisions Article 28 du contrat).

Bien cordialement,

[27/03/2025 à 07:42:21] Bonjour,

Veuillez trouver ci-après nos questions :

- Sur les STEP de Longwy, Gorcy et Lexy, pouvez-vous nous indiquez la capacité des bennes à boue, ainsi que le tonnage moyen par benne et le nombre de rotation en 2024?
- Art 2 Pouvez-vous nous préciser vos attentes dans le cadre de la mise en oeuvre du diagnostic permanent?
- Pouvez vous nous indiquer le détail des consommations énergétiques en HC/HP été/hiver, pour les installations en C2-C4? Et pour les installations C5 en Moyenne utilisation 2 ou 4 postes?
- Pouvez-vous nous confirmer le nombre de branchements et le nombre de branchements neufs sur les 3 dernières années.
- Pouvez-vous nous indiquer le nombre de demandes de DICT sur les 5 dernières années?

Vous en souhaitant bonne réception,

Cordialement

[03/04/2025 09:51:06] Bonjour,

Nous vous remercions de l'intérêt porté à notre consultation.

- 1: Step Gorcy : benne de transport de 20 m3 en moyenne 5.5 T par benne année 2024 : 77 T Humides
- Step Lexy: benne de transport de 15 m3 en moyenne 7 T par benne année 2024: 240 T Humides
- Step Longwy: benne de transport de 20 m3 en moyenne 8.4 T par benne année 2024: 2 170 T Humides
- 2:Le délégataire sera uniquement tenu d'assurer la mise à jour du diagnostic permanent, en réalisant annuellement une synthèse intégrée au bilan de fonctionnement.
- 3: Les données ont été ajoutées ci-joint : "Docs en complément questions du 27.03.2025".
- 4:Les données ont été ajoutées ci-joint : "Docs en complément questions du 27.03.2025".
- 5: Les données ont été ajoutées ci-joint : "Docs en complément questions du 27.03.2025".

Bien cordialement,

cellule commande publique

[05/03/2025 à 13:53:45] Bonjour,

Veuillez trouver ci-après nos questions :

- Le dossier n°23 StaR Eau du DCE est vierge, pourriez-vous transmettre les éléments contenus dans ce dossier ?
- A la lecture du projet de contrat, il est prévu la réception et le traitement de matière de vidange, par contre aucune rémunération n'est associé. Pouvez-vous confirmer que nous prévoyons une réunération à la tonne pour le délégataire ainsi que la refacturation de ces tonnages au Vidangeur avec une rémunération part collectivité + Délégataire ?
- L'inventaire valorisé fourni dans le DCE n'est pas valorisé, pouvez-vous nous fournir l'inventaire valorisé ?
- Pouvez-vous nous fournir le plan d'épandage des boues 2024 ainsi que le dernier bilan agronomique 2024 ou à défaut le bilan agronomique 2023 de chaque station ?
- Pouvez-vous nous confirmer que l'enlèvement des dépôts des filtres sables de la station de Filières est bien pris en charge par le Grand Longwy avant le 31/12/2025.
- Pouvez-vous nous confirmer que le renouvellement du sable des filtres sables de la station de Filières est bien pris en charge par le Grand Longwy avant le 31/12/2025.
- Pouvez-vous nous confirmer que la vidange des boues des lagunes de la station de Morfontaine est bien pris en charge par le Grand Longwy avant le 31/12/2025.
- Pouvez-vous nous transmettre le manuel d'autosurveillance à jour de la station de Longwy?
- Concernant le personnel transférable, pouvez-vous préciser le lieu d'embauche du personnel listé dans l'annexe 13 ?
- Afin de mettre en oeuvre les mesures spécifique pour la fidélisation et l'intégration du personnel en place (article 19 du projet de contrat), pouvez-vous nous préciser le lieu de résidence des 9 agents transférables (conformément à la RGPD de manière non nominative)?
- Pouvez-vous nous précisez le nombre d'ETP dédié à l'exploitation courante des installations? En effet, lors de nos visites, l'état générale de celles-ci nous a surpris.
- Pouvez-vous nous transmettre les Bilans annuel d'autosurveillance des 6 stations pour l'année 2024 ?
- Aucun audit technique ou étude ne sont présents dans le DCE, pouvez-vous nous transmettre ces documents si ils sont existants
- L'ensemble du traitement chimique de la désodorisation de la station de Longwy est hors service, pouvez-vous confirmer que cette installation est à considérer comme définitivement à l'arrêt sauf pour la partie extraction d'air des locaux
- Pouvez-vous nous confirmer que l'ensemble des équipements présent sur les sites sont des biens en propriété de la collectivité et mis à disposition du délégataire au 1er janvier 2026 (notamment pour les modems Westermo) 2
- Pouvez-vous nous préciser la situation de l'équipement de télésurveillance (ligne 11 du document Liste sites télésurveillés) décrit par "Routeur OF loué par SUEZ", quelle est la fonctionnalité de l'équipement? Est-il considéré comme un bien de reprise ?
- Pouvez-vous nous confirmer s'il y a eu des non conformités sur les boues produites par chacune des steps au cours des 5 dernières années?

Vous en souhaitant bonne réception,

Cordialement

G	Questions / Réponses	
DECICEDE DEC CLIECTIONS	F-845 1- 40/04/000F > 4F-00-FF	D

[31/03/2025 15:11:19] Bonjour,

Nous vous remercions de l'intérêt porté à notre consultation.

1/Les éléments relatifs au dossier n°23 Star Eau ont été ajoutés au dossier de consultation.

2/Nous confirmons que le candidat doit prévoir une rémunération à la tonne pour son compte ainsi que la refacturation de ces tonnages au vidangeur avec une rémunération part collectivité + Délégataire.

3/L'inventaire est au cahier des charges. La valeur dépend des conditions d'achat et des charges propre au concessionnaire.

La valorisation des renouvellements ne pourra cependant pas être transmise.

4/Le plan d'épandage des boues de 2024 ainsi que le bilan 2024 ont été ajoutés au dossier de consultation.

5/Nous confirmons que le Grand Longwy procédera et prendra en charge l'enlèvement des dépôts des filtres sables de la Station de Fillières avant le 31/12/2025.

6/Nous confirmons que le Grand Longwy procédera et prendra en charge le renouvellement du sable de la Station de Fillières avant le 31/12/2025.

7/Nous confirmons que le Grand Longwy procédera et prendra en charge l'enlèvement des dépôts des filtres sables de la Station de Morfontaine avant le 31/12/2025.

8/Le manuel d'autosurveillance de la STEP de Longwy a été ajouté au dossier de consultation.

9/Le lieu d'embauche central est la station d'épuration principale « ile le prêtre à Lexy ».

10/Les salariés habitent sur les communes suivantes : Lexy, Rombas, Mercy le Bas, Gorcy, Hamonville et Metz.

11/Le nombre d'ETP affecté à l'exploitation courante des installations a été ajouté dans le dossier de consultation.

12/Les manuels d'autosurveillance des STEP présentes sur le périmètre de la CA ont été ajoutés au dossier de consultation.

13/Les études techniques réalisées et éventuellement transférables seront transmises dès que possible.

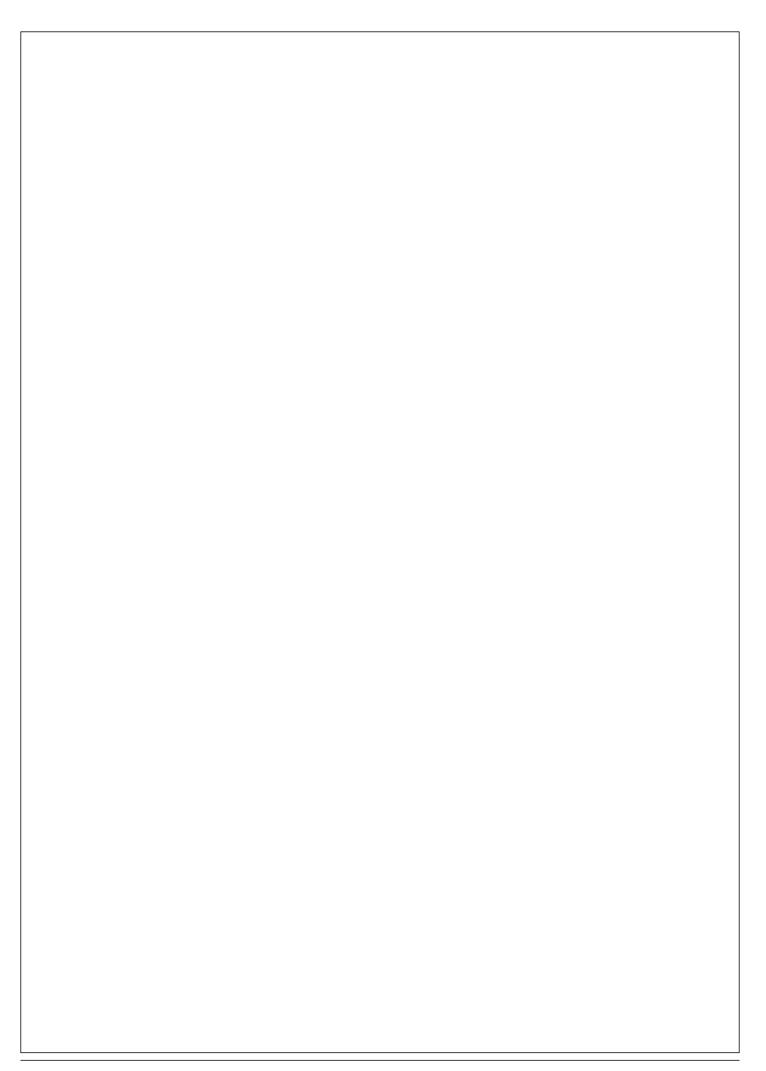
14/Nous confirmons que l'ensemble du traitement chimique de la désodorisation de la station de Longwy peut être considéré comme définitivement à l'arrêt.

15/L'ensemble des équipements présent sur les sites sont des biens de reprise.

16/Cette mention reste à éclaircir, une réponse sera transmise dès que possible.

17/Sur les 5 dernières années, il y a une absence de non-conformité sur chacune des STEPs.

Bien cordialement,



[21/02/2025 à 10:40:07] Bonjour,

Article 4.1 du contrat : Il est indiqué que « Au moment de la consultation, à ce périmètre s'ajoutent les communes/services tiers avec lesquels des conventions de déversement ont été passées.

Concernant la commune d'Aubange, est-il prévu une rémunération pour le délégataire pour le traitement des eaux usées. Si oui quel est le tarif prévu au m3 et l'assiette des volumes ?

[21/02/2025 14:35:31] Bonjour,

Le montant facturé à Aubange correspond au montant facturé aux abonnés du Grand Longwy. Par conséquent le tarif du délégataire est intégré et l'assiette de volume est d'environ 11 800 m3.

Bien cordialement

[04/02/2025 à 10:05:47] Bonjour,

Sauf erreur de notre part, il manque dans le DCE : les dossiers C et D, pouvez-vous nous les transmettre ? Vous en remerciant par avance,

Cordialement

[06/02/2025 09:43:45] Bonjour,

Les documents manquants, dossier C et dossier D viennent d'être ajoutés aux documents de la consultation,

Vous en souhaitant bonne réception

Bien cordialement,